BUREAU du COMITE de DIRECTION

PV N°1

Réunion du mardi 6 octobre 2020

Présidence : M. Stéphane BASQ

Présents : Mme Béatrice MATHIEU
MM. Serge BIBARD - Daniel GUERIN - Laurent LARBALETTE - Jean Louis OLIVIER - Jean Paul PEYNET

Assiste : Mme Adeline URANGA, Directrice Administrative

COMMUNICATION DU PRESIDENT

Le Président Stéphane BASQ remercie les membres présents à ce premier bureau de la nouvelle mandature 2020 / 2024, précisant que si le District n'a jamais été, durant les semaines de confinement, en arrêt total d'activité, le siège a rouvert début juin en présence des salariés tout en respectant les gestes "barrière" et les règles de distanciation physique. Le District de la Vienne de Football étant une association Loi 1901 dirigée par des bénévoles, il a été nécessaire de reprendre les réunions en présentiel pour assurer une bonne gestion. Cela permet de maintenir le lien avec les élus et les membres cooptés qui reste essentiel, notamment sur le plan de la communication et de la coordination des missions.

Le Président ajoute qu'il adressera un courrier aux présidents de clubs dans les prochains jours. Il informera de la mise en place du règlement dérogatoire COVID-19, des missions des vice-présidents dans leur secteur et de l'envoi d'un questionnaire afin de connaître les actions qu'ils souhaitent voir mettre en place par le District dans le cadre du futur plan quadriennal.

COMPOSITION DES COMMISSIONS

Un appel candidature a été lancé sur le site internet du District - le journal Vienne Hebdo et Facebook afin de recruter des bénévoles pour compléter les commissions existantes et de rappeler aux clubs l'esprit d'ouverture du District. Les candidatures reçues seront étudiées avant le Comité de Direction. Le Bureau propose au Comité d'abroger trois commissions :

- La commission des Finances sera remplacée par un groupe de travail intitulé "gestion financière" afin de faciliter le travail au quotidien et se projeter vers l'avenir.

Les aspects financiers sont toujours abordés en Bureau puis en Comité. Il est rappelé enfin que le District de la Vienne de Football applique le règlement financier de la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine.

- La commission Stratégie et Développement n'est pas reconduite et ses différentes missions seront réparties, notamment avec l'implication des responsables de secteur dans la préparation des réunions de secteur (recherche salle - relance des clubs - sujets à évoquer - ...)

- La commission juridique a pour mission essentielle la rédaction des règlements. Le règlement de toutes les coupes départementales a été actualisé. Il ne reste plus qu'à mettre en forme les divers règlements spécifiques. Ce travail sera effectué par Stéphane - Adeline et Béatrice.

PLAN D'ACTIONS DE LA MANDATURE 2020 / 2024

Le programme de la mandature 2020 / 2024 a été présenté aux clubs par la liste lors des assemblées générales. Les réunions d'échange avec les clubs n'ayant pu avoir lieu lors de la campagne en raison de la crise sanitaire, un groupe de travail sera constitué avec pour mission d'élaborer un questionnaire qui sera adressé aux clubs afin de connaître leurs propositions. Le plan d'actions sera présenté aux clubs lors de l'assemblée générale d'été

REGLEMENT DEROGATOIRE SITUATION SANITAIRE ACTUELLE

En raison de l'épidémie de COVID-19 qui rend particulièrement délicate l'organisation des compétitions et dans la perspective de les mener à leur terme, la L.F.N.A. a rédigé un règlement dérogatoire. Stéphane BASQ propose de faire appliquer ce règlement aux clubs départementaux dans le seul but d'harmoniser nos règlements avec ceux de la L.F.N.A. Ce règlement vise un seul et même objectif prioritaire : permettre la tenue des rencontres officielles dans les meilleures conditions possibles, de manière à ce que les compétitions puisent être disputées dans l'équité sportive et en préservant la santé des différents acteurs. Il sera important que la mise en œuvre de ce règlement nécessite la collaboration de tout le monde pour que les compétitions puissent ses disputer dans le respect des règles sportives et sanitaires.

En cas d'arrêté d'interdiction d'utilisation de l'aire de jeu édicté par l'autorité municipale, le club recevant devra prioritairement s'évertuer à trouver un terrain de repli ou les rencontres seront inversées.

La commission des Infrastructures fournira la liste des terrains sensibles au secrétariat.

PERSONNEL ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE

Sur proposition du Président, le bureau valide les deux résolutions qui seront présentées au prochain Comité de direction, à savoir :

- le remplacement d'Adeline URANGA pendant son congé de maternité, de fin décembre à mi- avril. Le contrat s'effectuera sur la période du 16 novembre 2020 au 30 avril 2021.

La personne effectuera le suivi des compétitions. Un soutien ponctuel devra être organisé pour l'élaboration des calendriers de la 2ème phase.

- un agent d'entretien et administratif sera recruté sur un emploi non complet (80 %) à compter du 16 novembre 2020. La personne assurera le ménage, l'entretien extérieur, la logistique, la gestion des stocks et un soutien administratif au secrétariat.

Dans l'attente du recrutement de cet agent d'entretien et administratif, le bureau propose de faire appel à des entreprises de nettoyage.

D'autre part, compte tenu des circonstances actuelles, le District ne donnera pas suite à la proposition de la Fédération de recruter des services civiques.

COMPETITIONS

- **Futsal** : une réunion préparatoire a eu lieu au siège du District, en présence notamment du Président Stéphane BASQ, de Denis DURAND et de représentants de clubs. Denis DURAND, qui a accepté de poursuivre l'animation de cette commission, va mettre en place un championnat départemental Futsal. 7 à 8 équipes sont d'ores et déjà intéressées à y participer.

- **Critérium à 8** : Daniel GUERIN présidera cette commission. Les équipes d'Antran - Availles Limouzine - Bonnes - Cernay - Champagné La Ferrière Airoux - Haims -Jardres - Journet - Leigné sur Usseau - Leignes sur Fontaine - Neuville - Nieuil l'Espoir - Payroux Charroux Mauprévoir - Pleumartin La Roche Posay - Poitiers BAROC - St Christophe - St Maurice Gençay sont déjà engagées.

  Les clubs de Buxerolles - Poitiers EDF GAZELEC - Savigny l'Evescault - Vendelogne doivent donner une réponse quant à leur participation.

  Le club du Secours Catholique doit engager une équipe.

Daniel GUERIN va préparer les poules qui seront publiées sur le site du District et dans le journal Vienne Hebdo.

- **Matchs arrêtés :**

Suite à l'arrêt du match de Départemental 5 : Vouillé 2 - Poitiers BAROC 2 le dimanche 4 octobre 2020, une procédure disciplinaire est en cours.

Le match Châtellerault C9 - Les Ormes en Départemental 5 a également été arrêté. Un délégué du District sera désigné sur la rencontre du 18 octobre 2020 contre Usseau.

- **Championnat Départemental 6 en 2ème phase**

Lors de l'Assemblée Générale du District à Saint Germain, les clubs s'étaient prononcés pour un championnat départemental 6 en deux phases.

Si 61 équipes s'étaient engagées lors de la saison 2019 / 2020, il n'y en a plus que 47 en 2020 / 2021 suite aux nombreuses accessions en fin de saison dernière (notamment avec la création d'une poule supplémentaire en Départemental 4).

La commission Sportive, Litiges et Contentieux propose donc, pour la deuxième phase de constituer 2 niveaux équilibrés : 4 poules de 6 équipes en niveau 1 (pour l'accession en Départemental 5) et 4 poules en niveau 2 dans le seul but de ne pas augmenter les distances kilométriques.

POINT SUR LES EFFECTIFS

Au 5 octobre 2020, le District comptabilise 13 996 licenciés (14 754 à la même date en 2019), soit 758 licences en moins.

Les catégories de joueurs enregistrant la plus forte diminution sont le football d'animation garçons (- 475), les U14 / U15 (-139) et les U12 / U13 (- 108).

Une baisse est également constatée chez les dirigeantes (- 38) et les arbitres (- 32).

Le point positif est l'augmentation de licences séniors (+ 180).

Cette baisse des effectifs reste générale sur le plan national.

Prochain bureau sur convocation.

Le Président
Stéphane BASQ

La Secrétaire Générale
Béatrice MATHIEU